

Mettre en œuvre une gestion durable de la pêche fondée sur les écosystèmes

Vue d'ensemble

Au niveau mondial, les océans ont absorbé plus de [93 % de la chaleur et plus de 26 %](#) des émissions de dioxyde de carbone émises par l'homme. Cette situation a modifié les écosystèmes océaniques, contribué à l'élévation du niveau des mers, entraîné des épidémies plus fréquentes, acidifié l'eau de mer, augmenté la mortalité et diminué la productivité d'espèces clés, et modifié la répartition géographique de nombreux stocks halieutiques importants. Ces changements affectent la vie de [500 millions de personnes](#) pratiquant la pêche artisanale et non commerciale, dont la santé, le bien-être et les moyens de subsistance dépendent de la pêche.

Dans le même temps, la pêche non durable contribue au changement climatique, notamment par la dégradation des écosystèmes marins et par les émissions des flottes de pêche. En 2020, par exemple, les flottes de pêche mondiales étaient responsables d'[environ 1,2 %](#) de la consommation mondiale totale de carburant. La pêche non durable compromet la résilience des écosystèmes côtiers et marins, ainsi que les multiples avantages et le potentiel d'atténuation et d'adaptation qu'ils offrent.

Selon la [définition du WWF](#), une pêcherie « est durable lorsque la base écologique de la pêcherie est maintenue et restaurée, garantissant ainsi que les générations futures ne sont pas désavantagées, que les bénéfices de l'activité de pêche renforcent la résilience de la communauté/société et que les actions de gestion et de gouvernance reflètent l'approche de précaution, facilitant les ajustements nécessaires des prises, de l'effort et des engins de pêche dans la transparence et les rapports publics. » La mauvaise gestion de la pêche et les inégalités d'accès au niveau mondial, combinées aux effets du changement climatique, de la pollution et de la dégradation des écosystèmes, ont mis en péril les écosystèmes marins, les stocks de poissons et les moyens de subsistance.

Le passage à une gestion durable de la pêche fondée sur les écosystèmes implique une transition vers des sources d'énergie renouvelables et des pratiques à faible émission de carbone. Il est essentiel pour accroître la résilience des écosystèmes côtiers et marins face aux changements environnementaux, réduire l'impact du secteur sur le climat et d'autres aspects de l'environnement et permettre au secteur de mieux s'adapter à ces changements. Il est important de noter que l'augmentation de la biomasse des poissons grâce à une gestion durable peut contribuer de manière significative [à la séquestration du carbone bleu](#) et à l'atténuation du changement climatique.

Mesures concrètes à mettre en œuvre

Il existe plusieurs pratiques éprouvées qui peuvent améliorer la durabilité de la gestion de la pêche. Il s'agit notamment d'actions qui:

- S'attaquent à la surpêche et reconstituent les stocks:

- Mettre en œuvre des stratégies de capture et des plans de reconstitution fondés sur des données scientifiques aux niveaux provincial, national et régional.
- Éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR), notamment par le biais de l'[Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port](#), qui vise à empêcher les navires pratiquant la pêche INDNR d'utiliser les ports et de débarquer leurs prises. Les [listes de contrôle et directives techniques de la FAO](#) peuvent également être utilisées pour lutter contre la pêche INDNR. Un autre outil est le système de documents de capture, que les autorités nationales compétentes peuvent utiliser pour valider les documents et vérifier que les produits proviennent d'une source légale. Ils accompagnent les animaux aquatiques capturés depuis les lieux de pêche jusqu'aux marchés, ce qui permet une traçabilité totale et une conformité vérifiable avec toutes les exigences applicables.
- Réglementer les équipements de pêche afin de s'assurer qu'ils ont un impact minimal sur les habitats naturels, la biodiversité, les fonds marins ou les eaux environnantes.
- Établir et augmenter les réserves et les zones de réapprovisionnement afin de fournir aux poissons des zones sûres pour leur croissance et leur reproduction.
- Introduire des saisons d'ouverture et de fermeture où les pêcheurs peuvent capturer des espèces de poissons spécifiques, et imposer des périodes de fermeture de la pêche pour permettre la reconstitution des stocks.
- Réduisent et éliminent les prises accessoires:
 - Les prises accessoires constituent l'une des plus grandes menaces pour l'environnement marin, car elles sont à l'origine d'un déclin spectaculaire des populations de nombreuses espèces marines. La réduction des prises accessoires peut être obtenue par des mesures politiques et techniques, comme l'introduction d'équipements de pêche innovants qui réduisent les prises accessoires et les incidences négatives sur l'habitat. Des actions plus détaillées visant à réduire les prises accessoires sont décrites dans les [directives internationales de la FAO sur la gestion des prises accessoires et la réduction des rejets](#).
- [Promeuvent l'adoption](#) de directives pour une pêche responsable et durable:
 - Encourager l'adoption du [code de conduite de la FAO pour une pêche responsable](#).
 - Promouvoir les produits de la mer pêchés de manière responsable, comme ceux certifiés durables par des systèmes de certification tiers approuvés par l'[ISEAL](#) et le [GSSI](#), par exemple le [Marine Stewardship Council](#), et/ou classés « verts » selon les [guides des produits de la mer du WWF](#).
 - Promouvoir l'adoption par les États d'instruments internationaux pertinents (par ex, Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS), Accord des

Nations unies sur les stocks de poissons (UNFSA), Accord sur les mesures du ressort de l'État du port (PSMA), Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, Accord de l'UNCLOS sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (Accord BBNJ), etc.) L'OMC [a convenu d'interdire certaines subventions à la pêche préjudiciables en 2022](#), exhortant les membres à continuer à œuvrer en faveur d'un cadre mondial pour la pêche mettant l'accent sur l'équité, le développement durable et le renforcement de la résilience pour les personnes et la nature.

- Promeuvent la pêche artisanale durable et fondée sur la nature, et renforcer son rôle dans la gestion de l'environnement:
 - Améliorer l'enregistrement et la communication d'informations par les pêcheurs, en particulier les petits pêcheurs et les travailleurs du secteur de la pêche. Cela peut garantir l'inclusion du secteur de la pêche dans la conception des régimes de protection sociale et améliorer l'accès des pêcheurs à ces programmes.
 - Soutenir une gestion efficace, équitable et inclusive des pêches communautaires et soutenir les acteurs de la pêche à petite échelle en mettant en œuvre les [directives volontaires de la FAO](#) pour la sécurisation des pêches à petite échelle. Accroître également le soutien financier dans le contexte de l'économie bleue et de la gestion des océans.
 - Utiliser [l'outil d'évaluation de la gestion des pêcheries \(FISHMAT\)](#), qui fournit une plateforme pour évaluer les pêcheries à petite échelle, visualiser les données et utiliser la gestion adaptative pour atteindre les objectifs de la pêche.
 - Garantir les droits fonciers face à la concurrence d'acteurs plus puissants de l'économie bleue (pétrole/gaz, transport maritime, tourisme, etc.) qui ont souvent un impact négatif sur les écosystèmes marins et les communautés côtières.
 - Permettre un accès plus équitable à la pêche, tout en développant des politiques, des stratégies et des programmes de protection du travail pour les travailleurs de la pêche.
 - Accroître le soutien financier dans le contexte de l'économie bleue et de la gestion des océans.
- Réduisent l'utilisation des combustibles fossiles et promeuvent les énergies renouvelables dans le secteur de la pêche, à condition que la modernisation des navires n'entraîne pas une augmentation de la capacité de la flotte :
 - Adopter et promouvoir des véhicules à faible impact et économes en carburant ([LIFE](#)) qui améliorent l'efficacité des techniques de pêche.
 - Promouvoir une propulsion efficace et la production d'énergie à bord en réduisant la vitesse de croisière, en utilisant des systèmes de propulsion hybrides (électrique + diesel) et des biocarburants, et en optimisant la conception de la

coque et de l'hélice. Il a été démontré [qu'ils permettaient de réduire la consommation de carburant et les coûts](#).

- Promouvoir l'utilisation de systèmes photovoltaïques pour charger les moteurs des petits bateaux de pêche.
- Empêchent la pêche des déchets plastiques:
 - Minimiser les pertes d'engins de pêche en mer pour éviter la « pêche fantôme ». Cela peut prendre la forme d'un engagement dans la [Global Ghost Gear Initiative](#).
 - Les actions spécifiques peuvent être les suivantes:
 - Mesures de contrôle visant à éliminer et à réduire la production, l'utilisation et le commerce d'engins de pêche en plastique évitables et à haut risque.
 - Mesures de contrôle relatives à la circulation sûre et à la gestion écologiquement rationnelle des engins de pêche.
 - Gestion écologiquement rationnelle des déchets d'engins de pêche.

Mesures de gouvernance

Outre les mesures déjà décrites, les mesures suivantes peuvent être prises pour garantir que les dispositions de gestion et de gouvernance assurent la durabilité de la pêche, y compris les règles de contrôle des captures fondées sur des données scientifiques, la facilitation de l'établissement de rapports adéquats, le suivi et la surveillance/conformité, des niveaux élevés de transparence ainsi qu'une évaluation et un ajustement réguliers:

- Garantir l'application d'une approche de précaution en ce qui concerne les incidences écologiques, sociales et économiques de la pêche, y compris les incidences du changement climatique.
- Grâce à des stratégies nationales et internationales de gestion des ressources:
 - Intégrer la pêche dans des cadres de planification et de gouvernance plus larges.
 - Travailler avec les États membres des organisations régionales de gestion de la pêche pour mettre en œuvre des stratégies d'exploitation des ressources plus équitables et plus durables en haute mer, c'est-à-dire dans les zones situées au-delà des juridictions nationales.
 - Établir des zones marines protégées à grande échelle par le biais du [traité sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale](#) convenu dans le [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal](#).
 - Inclure des mesures de gestion pour protéger et conserver les écosystèmes de carbone bleu et la conservation et la restauration des écosystèmes côtiers et marins, y compris les récifs coralliens, les mangroves, les marais intertidaux et les

herbiers marins, afin de renforcer l'adaptation et la résilience.

- Renforcer les capacités de gestion de la pêche:
 - Accroître la transparence dans le secteur grâce à des mécanismes tels que l'[Initiative pour la transparence dans le secteur de la pêche](#) (FiTI).
 - Améliorer la qualité des données sur la pêche. Il s'agit d'un élément essentiel pour la mise en œuvre de pratiques de pêche durables, car l'absence de programmes de collecte de données solides limite les possibilités d'action réactive.
 - Développer des outils et former le personnel à la gestion, à l'exploration et à la conservation des données (c'est-à-dire au contrôle de la qualité) et à l'utilisation d'approches d'évaluation appropriées (par exemple des méthodes basées sur des indicateurs simples et des données limitées).
 - Promouvoir et soutenir la collaboration avec les communautés de pêcheurs à la collecte et à l'interprétation des données, et faciliter l'utilisation de la technologie et le transfert de connaissances dans la collecte de données et d'informations.
- Renforcer les capacités de mise en œuvre:
 - Évaluer et renforcer les capacités techniques en matière de conformité et d'application.
 - Élaborer et mettre en œuvre des processus de suivi afin de comprendre les implications sociales et économiques des mesures de gestion.
 - Élaborer des mesures de sécurité en mer adaptées à un climat changeant et à une disponibilité fluctuante des poissons.
- Garantir des politiques de pêche inclusives:
 - Veiller à ce que les décisions en matière de politique et de gestion de la pêche soient inclusives et permettent l'égalité d'accès (c'est-à-dire qu'elles concernent les populations touchées, y compris les petits pêcheurs, les peuples autochtones, les femmes, les communautés locales et d'autres groupes marginalisés, qui doivent pouvoir s'exprimer et s'asseoir à la table) tout en encourageant la reconnaissance respectueuse des preuves scientifiques et des connaissances locales et traditionnelles.
 - Publier toutes les informations disponibles dans les langues locales afin d'améliorer l'accès aux connaissances, l'éducation et la participation des acteurs de la pêche.
 - Prendre explicitement en compte les différences entre les sexes en termes de vulnérabilité et s'appuyer sur les compétences spécifiques et le rôle positif que les femmes et les jeunes peuvent jouer.

- Renforcer le régime foncier et les droits d'accès à la pêche et aux ressources liées à la pêche des communautés de pêcheurs.
- Promouvoir la réduction des inégalités socio-économiques et mettre en œuvre des mesures visant à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire, car ces mesures peuvent [accroître la résilience et la durabilité](#) de l'utilisation des ressources halieutiques.
- Créer des partenariats:
 - Établir des partenariats avec l'industrie de la pêche et travailler pour influencer les marchés et les chaînes d'approvisionnement en produits de la mer, y compris le développement de partenariats pour l'amélioration de la pêche, la certification et les coalitions d'entreprises.
 - Établir des partenariats de gestion avec les parties prenantes par le biais de mécanismes de collaboration pour la prise de décision, avec des règles et des processus clairs pour une gestion efficace de la pêche qui prend en compte les intérêts de toutes les parties prenantes, y compris les communautés de pêcheurs à petite échelle.
 - Création d'organisations de producteurs de produits de la mer inclusives et durables.
- Réduire les subventions nuisibles et encourager les investissements dans les pratiques durables:
 - Investir et innover dans les pratiques de pêche et de pisciculture, les solutions d'assurance modernes, les systèmes d'alerte précoce, la communication et l'utilisation des données en temps réel du secteur.
 - Interdire les subventions nuisibles à la pêche, qui sont un facteur clé de l'épuisement généralisé des stocks de poissons dans le monde, par la mise en œuvre effective de l'[accord de l'OMC sur les subventions à la pêche](#).

Outils de mise en œuvre et de suivi

Outre les outils déjà décrits dans les parties précédentes, il existe une autre ressource utile:

L'initiative « Oceans Futures » du WWF

Prévoit la façon dont les populations de poissons peuvent se déplacer en raison du changement climatique et peut ainsi faciliter les actions de conservation en collaboration afin de prévenir les conflits futurs.

Initiative des ports bleus de la FAO (BPI)

Une plateforme open-source de la FAO qui soutient les ports de pêche pour promouvoir la

durabilité environnementale, sociale et économique à travers les opérations et la gestion des ports. Elle comprend actuellement un réseau de 26 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

FAO Pêche et aquaculture intelligentes face au climat

Cours d'apprentissage en ligne pour soutenir l'intégration de l'approche de l'agriculture intelligente face au climat (AIC) dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Il offre des connaissances techniques sur les principes de l'agriculture intelligente face au climat et des conseils de mise en œuvre.

Avantages en matière d'atténuation du changement climatique

- Une gestion durable et écosystémique de la pêche peut contribuer de manière significative à la séquestration du carbone bleu.
- La restauration des écosystèmes côtiers, en particulier des mangroves, permet d'atténuer considérablement les effets du changement climatique.
- Une pêche durable et fondée sur les écosystèmes avec des stocks de poissons sains entraîne une [réduction de la consommation de combustibles fossiles](#), car les bateaux doivent passer moins de temps en mer (effort) pour la même quantité de prises.
- Le passage à des engins à faible consommation de carburant et à des sources d'énergie hybrides et renouvelables permet de réduire les émissions dues à la pêche. La priorité accordée aux engins à faible consommation de carburant dans chaque pêcherie pourrait à elle seule réduire les émissions de gaz à effet de serre de [4 à 61 %](#) en fonction de l'espèce pêchée.

Avantages en termes d'adaptation

La mise en œuvre de mesures visant à réduire les incidences environnementales et climatiques liées à la pêche, grâce à des pratiques plus durables, permettra [d'accroître la résilience des stocks halieutiques face aux effets négatifs du changement climatique](#).

Autres avantages en termes de développement durable

En plus de contribuer à la réalisation de l'ODD 14 (vie aquatique), les avantages plus larges d'une pêche durable et fondée sur les écosystèmes contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable suivants:

- ODD 1 (pas de pauvreté) et ODD 2 (faim « zéro ») : améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés côtières locales.
- ODD 3 (bonne santé et bien-être) : contribuer à garantir l'accès à une nutrition aquatique et améliorer la sécurité alimentaire.
- ODD 5 (égalité entre les sexes), ODD 8 (travail décent et croissance économique) et

ODD 10 (inégalités réduites) : garantir des possibilités d'emploi dans les communautés côtières et améliorer la rentabilité et la stabilité à long terme de l'industrie.

- ODD 12 (consommation et production responsables) : intégrer les principes de la gestion durable dans la fourniture d'aliments aquatiques.
- ODD 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) : accroître la résilience des pêcheries et des écosystèmes côtiers et marins face aux changements environnementaux ; réduire l'impact du secteur sur le climat et les écosystèmes marins ; augmenter la séquestration du carbone bleu.

Défis, externalités et compromis potentiels

- Obstacles potentiels : Manque de volonté politique et d'engagement ; dynamiques et conflits géopolitiques qui entravent la gestion régionale des pêches ; manque de financement pour les structures de gestion ; et inégalités mondiales dans le système commercial des pêches.
- Les mesures visant à réduire la surpêche peuvent nécessiter le développement d'autres moyens de subsistance pour certains pêcheurs et entreprises connexes.
- Des mécanismes sont nécessaires pour éviter les effets négatifs potentiels de rebond (par exemple, l'augmentation de la pression de pêche sur les stocks de poissons sauvages) des technologies de pêche plus efficaces.

Mesures visant à remédier aux défis, aux externalités et aux compromis potentiels

- Mesures visant à lever les obstacles potentiels : Favoriser la collaboration internationale ; lutter contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'insécurité nutritionnelle ; améliorer les mécanismes de financement pour les acteurs de la pêche à petite échelle ; réduire les inégalités dans les chaînes de valeur de la pêche mondiale.
- Investissements dans des initiatives communautaires inclusives de moyens de subsistance alternatifs.
- Mettre en œuvre des plans de cogestion pour la gouvernance marine et explorer [d'autres mesures efficaces de conservation par zone \(OECMs\)](#) pour soutenir les moyens de subsistance durables.
- Recherche, développement technologique et investissements dans différents systèmes de production alimentaire et dans l'efficacité de l'utilisation des terres et de l'eau.

Exemples pratiques d'interventions

La collaboration permet d'obtenir de nombreux résultats. Voici quelques exemples d'interventions réussies dans le domaine de la pêche durable. Le [rapport sur l'impact des océans](#) du WWF donne un aperçu complet de ce qui peut être réalisé.

- Depuis 2015, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la FAO mettent en œuvre le projet de gestion durable des prises accessoires dans les pêcheries au chalut d'Amérique latine et des Caraïbes. Dans les pays de la région, notamment le Brésil, le Costa Rica, la Colombie, le Mexique, le Suriname et Trinité-et-Tobago, le projet s'associe à des partenaires locaux pour tester, adapter, soutenir et diffuser des technologies, des meilleures pratiques et des politiques socio-économiques visant à réduire les prises accessoires dans les pêcheries au chalut de fond. Les pays participant au projet soutiennent les mesures en établissant des structures institutionnelles de gestion participative, en impliquant le secteur de la pêche et en renforçant la confiance entre les gouvernements et les acteurs de la pêche. Plusieurs changements technologiques simples apportés aux engins de pêche (par exemple, la modification du maillage des filets) ont été largement acceptés et ont permis de réduire de 25 à 50 % les prises accessoires dans les flottes industrielles et semi-industrielles. Parallèlement, le projet a aidé les communautés locales et les groupes de femmes vulnérables à participer aux processus de prise de décision en matière de pêche.
- Aux Philippines, les gouvernements nationaux et locaux se sont associés à l'USAID pour lancer en 2012 le projet quinquennal [Ecosystems Improved for Sustainable Fisheries \(ECOFISH\)](#). S'appuyant sur de précédentes initiatives nationales, de l'USAID et locales dans le pays, le projet visait à conserver la biodiversité marine et à améliorer la gestion des ressources côtières et marines dans les économies locales de huit zones clés pour la biodiversité marine. Basé sur une approche participative, décentralisée et multisectorielle, ECOFISH a promu l'approche écosystémique de la gestion des pêches (EAFM) et a élargi son adoption parmi les communautés, tout en s'assurant que les bénéfices de la pêche seraient partagés par les utilisateurs des ressources locales. Le projet a permis une augmentation de 24 % de la biomasse halieutique et de 12 % de l'emploi, améliorant ainsi la gestion de plus de 1,8 million d'hectares d'eaux marines municipales.
- L'investissement à long terme du WWF et de ses partenaires pour aider à faire respecter l'[accord sur les subventions à la pêche de l'Organisation mondiale du commerce](#) garantira fondamentalement que les interventions financières des gouvernements ne nuisent pas à la durabilité des ressources marines. Il s'agira notamment de réduire les subventions aux carburants, ce qui se traduira par une diminution des émissions de gaz à effet de serre produites par l'industrie mondiale de la pêche.
- [En Indonésie](#), les habitants du village de pêcheurs de Menarbu ont décidé de mettre en œuvre le « Sasi », une tradition locale consistant à fermer la mer pendant une période convenue, à l'instar d'une zone d'interdiction de pêche périodique. Menarbu étant situé dans le parc national de Teluk Cenderawasih, le WWF Indonésie avait initialement prévu de collaborer avec les gardes forestiers pour aider à la gestion de ces zones marines. Mais de nouvelles consultations avec les dirigeants locaux ont montré que le Sasi était une approche non seulement efficace, mais aussi inclusive, équitable et durable de la gestion des ressources marines et côtières.
- La réserve marine Hermandad, créée en 2022, a augmenté de 6 millions d'hectares les eaux protégées des Galápagos en Équateur. Situé au confluent de trois courants océaniques, l'archipel des Galápagos est l'un des écosystèmes marins les plus riches

au monde. Hermandad s'appuie sur la réserve marine existante, qui protège environ 13,3 millions d'hectares des activités d'extraction. Le WWF Équateur a soutenu la création de la réserve marine Hermandad et l'élaboration de son plan de gestion, résultat de trois années d'intenses négociations entre le secteur de la pêche et les organisations de protection de la nature. Ailleurs en Amérique latine, le WWF a contribué à la création de nouvelles aires marines protégées en Argentine (11 millions d'hectares), au Brésil (92 millions d'hectares), en Colombie (17 millions d'hectares) et au Mexique (14 millions d'hectares), protégeant ainsi un large éventail d'écosystèmes côtiers et océaniques.

Références

1. Bastardie, F., Hornborg, S., Ziegler, F., Gislason, H., & Eigaard, O. R. (2022). Reducing the Fuel Use Intensity of Fisheries: Through Efficient Fishing Techniques and Recovered Fish Stocks. *Frontiers in Marine Science*, 9, 817335
2. BSI. (2011). *PAS 2050:2011 – Specification for the assessment of the life cycle greenhouse gas emissions of goods and services*. Consulté sur <https://biolatina.com/wp-content/uploads/2018/08/PAS2050.pdf>
3. Cordano, J., & O'Dea, N. (2023). *Informal summary report of the ocean and climate change dialogue 2023*. Consulté sur <https://unfccc.int/documents/631689#:~:text=UNFCCC%20Nav&text=The%20ocean%20dialogue%20offered%20a,key%20messages%20and%20ways%20forward>
4. FAO. (2009). *Agreement on Port State Measures to Prevent, Deter and Eliminate Illegal, Unreported and Unregulated Fishing*. Consulté sur https://www.wto.org/english/tratop_e/rulesneg_e/fish_e/2009_psm.pdf
5. FAO. (2015). *Fuel and Energy Use in the Fisheries Sector*. Consulté sur <https://openknowledge.fao.org/items/b2ece5b6-e7ff-4526-844b-552a6586ddcc>
6. FAO. (2020). *Addressing fisheries and aquaculture in National Adaptation Plans*. Consulté le 25 juin 2024 sur <https://openknowledge.fao.org/items/384f23a5-57db-4e70-8c75-6156c523d904>
7. FAO. (2020). *Climate-smart fisheries and aquaculture*. Retrieved at <https://elearning.fao.org/course/view.php?id=579>
8. FAO. (2020). *The State of World Fisheries and Aquaculture 2020: Sustainability in action*. Consulté le 12 février 2024 sur <https://www.fao.org/3/ca9229en/ca9229en.pdf>
9. FAO. (2022). *The State of World Fisheries and Aquaculture 2022: Towards Blue Transformation*. Consulté le 12 février 2024 sur <https://www.fao.org/documents/card/en?details=cc0461en>
10. FAO. (n.d.). *Management Measures and Approaches*. Consulté le 12 février 2024 sur <https://www.fao.org/3/W4230E/w4230e07.htm>

11. Ferrer, E. M., Giron-Nava, A., & Aburto-Oropeza, O. (2022). Overfishing Increases the Carbon Footprint of Seafood Production from Small-Scale Fisheries. *Frontiers in Marine Science*, 9, 768784
12. Global trends in carbon dioxide (CO₂) emissions from fuel combustion in marine fisheries from 1950 to 2016. (2019). *Marine Policy*, 107, 103382
13. HLPE. (2023). *Reducing inequalities for food security and nutrition*. Rome, CFS HLPE-FSN. Disponible sur <https://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/insights/news-insights/news-detail/reducing-inequalities-for-food-security-and-nutrition/en>
14. Lam, V. W. Y., Allison, E. H., Bell, J. D., Blythe, J., Cheung, W. W. L., Frölicher, T. L., et al. (2020). Climate change, tropical fisheries, and prospects for sustainable development. *Nature Reviews Earth & Environment*, 1(9), 440–454
15. Macusi, E. D., Camaso, K. L., Barboza, A., & Macusi, E. S. (2021). Perceived Vulnerability and Climate Change Impacts on Small-Scale Fisheries in Davao Gulf, Philippines. *Frontiers in Marine Science*, 8, 597385
16. Mariani, G., Cheung, W. W. L., Lyet, A., Sala, E., Mayorga, J., Velez, L., et al. (2020). Let more big fish sink: Fisheries prevent blue carbon sequestration—half in unprofitable areas. *Science Advances*. Consulté le 12 février 2024 sur <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.abb4848> FAO.
17. Parker, R. W. R., Blanchard, J. L., Gardner, C., Green, B. S., Hartmann, K., Tyedmers, P. H., et al. (2018). Fuel use and greenhouse gas emissions of world fisheries. *Nature Climate Change*, 8(4), 333–337
18. Rare. (n.d.). Restoring, protecting, and managing our coastal seas. *Fish Forever*. Consulté le 12 février 2024 sur <https://rare.org/program/fish-forever/>
19. Scotti, M., Opitz, S., MacNeil, L., Kreutle, A., Pusch, C., & Froese, R. (2022). Ecosystem-based fisheries management increases catch and carbon sequestration through recovery of exploited stocks: The western Baltic Sea case study. *Frontiers in Marine Science*, 9, 879998
20. Sumaila, U. R., & Tai, T. C. (2020). End Overfishing and Increase the Resilience of the Ocean to Climate Change. *Frontiers in Marine Science*, 7, 541070
21. Sumaila, U. R., de Fontaubert, C., & Palomares, M. L. D. (2023). How overfishing handicaps resilience of marine resources under climate change. *Frontiers in Marine Science*, 10, 1250449
22. Sumaila, U. R., Ebrahim, N., Schuhbauer, A., Skerritt, D., Li, Y., Kim, H. S., et al. (2019). Updated estimates and analysis of global fisheries subsidies. *Marine Policy*, 109, 103695.
23. Sustainable Fisheries. (n.d.-a). *WWF Baltic*. Consulté le 12 février 2024 sur <https://www.wwfbaltic.org/our-work/marine/sustainable-fisheries/>

24. Sustainable Fisheries. (n.d.-b). WWF. Consulté le 12 février 2024 sur https://www.wwf.eu/what_we_do/oceans/sustainable_fisheries/
25. Suuronen, P., Chopin, F., Glass, C., Løkkeborg, S., Matsushita, Y., Queirolo, D., et al. (2012). Low impact and fuel-efficient fishing—Looking beyond the horizon. *Fisheries Research*, 119–120, 135–146
26. United Nations General Assembly. (2023). *Draft agreement under the United Nations Convention on the Law of the Sea on the conservation and sustainable use of marine biological diversity of areas beyond national jurisdiction*. Consulté sur https://www.un.org/bbnj/sites/www.un.org.bbnj/files/draft_agreement_advanced_unedited_for_posting_v1.pdf
27. World Trade Organization. (2022). *Agreement on Fisheries Subsidies*. Consulté sur https://www.wto.org/english/tratop_e/rulesneg_e/fish_e/fish_factsheet_e.pdf
28. WWF. (2022). *Setting Science-Based Targets in the Seafood Sector: Best Practices to Date*. Consulté sur https://files.worldwildlife.org/wwfcmprod/files/Publication/file/8cn3jb0kvv_Seafood_Guide_20220329_v3.pdf
29. WWF. (2022). *WWF welcomes long-awaited WTO agreement to curb harmful fisheries subsidies* Consulté sur https://wwf.panda.org/wwf_news/?5852941/WWF-welcomes-long-awaited-WTO-agreement-to-curb-harmful-fisheries-subsidies
30. WWF. (2023). *WWF COP28 Ocean-Climate Expectations*. Consulté sur <https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/wwf-cop28-ocean-climate-expectations-paper-nov-2023.pdf>